

MASTER - STAPS : management du sport

Agrégation et recherche en activités physiques et sportives

Pré-requis obligatoires

La commission de recrutement se prononce au regard de plusieurs exigences :

- posséder un master 1
- posséder une licence STAPS, mention éducation et motricité ou éducation physique
- formuler un projet de recherche en relation avec le parcours de formation proposé

Langue du parcours	Français
ECTS	120 ECTS
Volume horaire	
TP : 0h	TD : 524h
CI : 0h	CM : 110h
Formation initiale	Oui
Formation continue	Non
Apprentissage	Non
Contrat de professionnalisation	Non
Stage : (durée en semaines)	2

Objectifs du parcours

Le parcours Agrégation-Recherche en Education Physique propose une offre de formation centrée sur deux éléments essentiels :

1. Une formation axée sur la préparation au concours de l'agrégation externe d'éducation physique et sportive (EPS), et l'obtention d'un master 2 de l'enseignement de l'éducation physique et sportive ;
2. Une formation centrée sur la recherche, affiliée aux laboratoires de recherche de la F3S qui prépare à un cursus de Troisième cycle universitaire (thèse, Habilitation à Diriger des Recherches) ;

L'objectif est d'amener l'étudiant-e à maîtriser un ensemble de connaissances scientifiques pluridisciplinaires et à nourrir ses ambitions professionnelles à partir d'une analyse réflexive pertinente. Il s'agira soit de réussir le concours de l'agrégation externe d'EPS soit de produire un travail de recherche d'excellence scientifique et universitaire.

Cette formation « MAR » se construit à partir d'une base de formation reposant sur la première année du Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours enseigner l'éducation physique et sportive, co-pilotée par l'école supérieure de professorat et de l'éducation (ESPE) et la faculté des sciences du sport de l'Université de Strasbourg.

Le-a titulaire de ce parcours dispose d'une multicom pétence scientifique, technique, technologique et culturelle. En s'appuyant sur les outils et les productions de la recherche, il-elle exerce des fonctions de conception, pilotage, expertise, évaluation de programmes d'intervention, d'éducation et d'insertion par les activités physiques et sportives au services des politiques et projets éducatifs et sociaux des territoires et des organisations. Il-elle conçoit des projets de formation en fonction des caractéristiques des formés et des objectifs visés.

Dans un cadre réglementaire, juridique et déontologique, il-elle organise, pilote, évalue, conseille et supervise :

- Les programmes d'intervention éducative
- Les programmes de formation de formateurs
- Les équipes d'intervention éducative
- Il-elle prend en charge le développement et l'optimisation
 - des compétences des intervenants éducatifs et sociaux en formation initiale et/ou continue. En matière de pratiques professionnelles, instrumentation (TICE, outils d'évaluation, ...)
 - des compétences et des fonctionnements des équipes d'intervenants : dynamique d'équipe, efficacité, coordination, évaluation de l'équipe
 - des processus de transformation des compétences des pratiquants (apprentissage).

Compétences à acquérir

1- Prendre en compte des enjeux, normes et valeurs sociétales. (être capable d'agir et de situer ses actions dans le cadre des normes et

valeurs qui sous-tendent le projet d'éducation par le sport)

2- Diagnostiquer, concevoir, planifier, évaluer (être capable de posséder une culture technologique des APSA y compris par la pratique, être

capable de prendre en compte les caractéristiques des apprenants et de l'environnement proche pour préparer un projet d'éducation sportive

pertinent ; être capable d'optimiser une pratique adaptée aux objectifs définis au regard du nombre de pratiquants et des moyens matériels ;

être capable d'évaluer à partir d'indicateurs simples et fonctionnels les séances pour se projeter sur les suivantes).

3- Animer – intervenir – mettre en œuvre (être capable de communiquer et d'interagir avec dynamisme, clarté et engagement ; être capable

d'agir de manière éthique et responsable ; être capable de gérer et de réguler la sécurité, les conflits, les désengagements des apprenants.

Poursuite d'études

Les secteurs professionnels sont essentiellement ceux de l'éducation et de la formation dans le domaine des activités physiques et sportives, dans le secteur public, privé, des collectivités territoriales ou de l'éducation spécialisée.

Différents types d'emplois peuvent être accessibles : Responsable des formations et des organisations éducatives et sociales, chef de projets éducatifs, chargé de développement et d'innovation en matière de formation, formateur de formateurs, Responsable de formation en centre spécialisé, chargé de mission dans une collectivité territoriale, responsable de formation dans les fédérations affinitaires et leurs organes déconcentrés (ligues, comités régionaux ou départementaux).

Tout lauréat du parcours MAR peut :

- devenir enseignant agrégé d'Education Physique et Sportive en établissement scolaire public ou privé (2nd cycle du 2Nd degré) en France ou au sein de l'AEFE
- devenir enseignant agrégé d'EPS à l'université
- enseigner l'EPS en Europe grâce à l'obtention d'un master professionnel en ingénierie de l'intervention
- devenir docteur en sciences du sport (Thèse de 3ème cycle universitaire) puis enseignant-chercheur (maître de conférence, Professeur des Universités) ou chercheur en sciences et Techniques des Activités physiques et Sportives (STAPS)
- devenir chef de projet et/ou de développement, expert en ingénierie de l'intervention en APS auprès de structures publiques (collectivités territoriales, fédérations sportives ou affinitaires) ou privées.

Codes ROME

- K2107 - Enseignement général du second degré
- K2102 - Coordination pédagogique
- K2111 - Formation professionnelle
- G1204 - Éducation en activités sportives

Contacts

- Amandine Bonnenfant : bonnenfant@unistra.fr
- Lise Cardin : cardin@unistra.fr
- Jean Saint-Martin : jsaintmartin@unistra.fr

Master 1 - Agrégation - Recherche

Semestre 1 - Agrégation - recherche

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 : Les concepts scientifiques de la motricité humaine et de l'intervention en APSA (S1)	12 ECTS	20 h		40 h		300 h	
Fondements socio-historiques et épistémologiques de l'EP (E1)		10 h		20 h			
Sciences d'appui pour l'intervention en EPS (E2)		10 h		20 h			
UE 2 : Analyse des systèmes éducatifs et pratiques corporelles (S1)	9 ECTS	2 h		28 h		225 h	
Activité physique et intégration par les APSA au sein des systèmes éducatifs				14 h			
Projet de formation et système éducatif		2 h		10 h			
Déontologie et éthique (2)				4 h			
UE 3 : Recherche en APSA (S1)	6 ECTS	2 h		46 h		150 h	
Méthodologie de la recherche				20 h			
Anglais				10 h			
Expérimentation scientifique et intervention		2 h		16 h			
UE 4 : Sport et vulnérabilité	3 ECTS	4 h		14 h		75 h	
Education inclusive (2)		4 h		4 h			
Analyse de l'activité physique et sportive				10 h			

Semestre 2 - Agrégation - recherche

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 : Les concepts scientifiques de la motricité humaine et de l'intervention en APSA (S2)	12 ECTS	20 h		40 h		300 h	
EPS, APSA et civilisations (E1) : enjeux		10 h		20 h			
Approche scientifique pluridisciplinaire des processus d'acquisition en EPS		10 h		20 h			
UE 2 : Analyse des systèmes éducatifs et pratiques corporelles (S2)	9 ECTS	6 h		30 h		225 h	
Méthode - projet				12 h			
Stage et immersion		6 h		18 h			
UE 3 : Recherche en APSA (S2)	6 ECTS	2 h		46 h		150 h	
Méthodologie de la recherche		2 h		20 h			
Analyse de l'activité physique et sportive				10 h			
Expérimentation scientifique et intervention				16 h			
UE 4 : Sport et diversité des publics	3 ECTS	14 h		24 h		75 h	
Sport, école et publics vulnérables		6 h		6 h			
Physiologie de l'enfant et spécificités de l'entraînement		8 h		8 h			
Anglais				10 h			

Master 2 - Agrégation-Recherche

Semestre 3 - Agrégation-recherche

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 : Les concepts scientifiques de la motricité humaine	12 ECTS	20 h		60 h		300 h	
EPS, APSA et civilisations (E1) : enjeux (écrits 1 et 2)		10 h		30 h			
Approche scientifique pluridisciplinaire des processus d'acquisitions en EPS (E2 agrégation)		10 h		30 h			
UE 2 : EPS, Pratiques corporelles et enjeux éducatifs	12 ECTS			62 h		300 h	
Analyse théorique de la pratique physique (oral 3)				30 h			
EPS, intégration et linguistique (oral 1)				16 h			
Projet de formation et système éducatif				16 h			
UE 3 : Séminaire et construction du mémoire de recherche	6 ECTS			20 h		150 h	
Séminaire, stage et mémoire en milieu spécifique				20 h			

Semestre 4 - Agrégation-recherche

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 : Leçon EPS et approche scientifique pluridisciplinaire	12 ECTS	20 h		40 h		300 h	
Leçon EPS et approche scientifique pluridisciplinaire (oraux 1 et 2)		10 h		20 h			
Politiques éducatives et établissements scolaires		10 h		20 h			
UE 2 : Approche scientifique et technologique de la motricité	6 ECTS			40 h		150 h	
Approche scientifique et technologique de la motricité (oral 3)				40 h			
UE 3 : Connaissances scientifiques, technologiques et culturelles des activités physiques, sportives et artistiques	3 ECTS	4 h		24 h		75 h	
Connaissances scientifiques, technologiques et culturelles des APSA (oral 4)		4 h		24 h			
UE 4 : Aide à la construction du mémoire et séminaire	9 ECTS			10 h		225 h	
Aide à la construction du mémoire et séminaire				10 h			